

FLERS AGGLO

QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE:

LANDIGOU

SYNTHESE 2021

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution		Collectivité d'appartenance	Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU	GRANDE ILE	SIAEP DU HOULME	11/07/2017
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU	LAUDIERE	SIAEP DU HOULME	11/07/2017

LES CONTROLES

En 2021, 37 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant et au service santé-environnement de l'agence régionale de la santé de normandie- unité départementale de l'Orne

FLERS AGGLO 02 33 98 44 44

ARS NORMANDIE - UD61 02.33.80.83.01

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

<https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Valeurs observées de certains paramètres du contrôle sanitaire

	PESTICIDES ESA METOLACHLORE µg/L	NITRATES (EN NO3) mg/L	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE °f
Moyenne		16,00	15,25
Maximum	0,45	27,00	20,70

APPRECIATION GENERALE

La qualité bactériologique de l'eau est satisfaisante. Sur le plan physico-chimique, des dépassements récurrents de la limite de qualité en pesticides, sans risque pour la santé, ont été relevés. Un programme d'amélioration de la qualité de l'eau doit être mis en oeuvre.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de très bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides...

Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1 µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Des dépassements de la limite de qualité en esametolachlore (métabolite de l'herbicide S- métolachlore) ont été constatés. Les valeurs relevées, très inférieures à la valeur sanitaire définie pour cette substance (510 µg/L), n'ont pas justifié de restriction de consommation. Un programme d'amélioration de la qualité de l'eau, comportant l'optimisation de la filière de traitement, et également un volet préventif d'actions sur la ressource en eau, doit être mis en oeuvre.

Fluor

La limite de qualité réglementaire est fixée à 1,5 mg/L. Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/L.

Plomb

Le potentiel de dissolution du plomb de l'eau distribuée est élevé. En présence de canalisations en plomb (branchements publics ou réseaux intérieurs), la teneur en plomb dans l'eau risque de dépasser la limite maximale de qualité. Il est recommandé de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche et stable en température avant l'utilisation pour la consommation et de prévoir le renouvellement ou la réhabilitation progressifs de ces canalisations.

Dureté

L'eau distribuée est ni trop douce ni trop dure. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.